

NIVEAU 2, APPROFONDISSEMENT, Spécialités

CAA et personnes âgées

Lorsqu'on accompagne des personnes âgées, malades ou non, nous nous retrouvons souvent en difficulté de communication. En effet les capacités d'expression ou de compréhension, pour diverses raisons, peuvent être impactées. Un cercle vicieux s'installe car, sans une communication de qualité, les interactions se réduisent et les capacités cognitives peuvent en être d'autant plus impactées. Pourtant, de nombreux moyens existent pour compenser ses difficultés. Si ces moyens commencent à se développer dans le secteur du handicap et notamment auprès d'enfants, ils restent souvent très peu présents dans les lieux d'accueil du grand âge. Ce module développera les possibilités de déploiement de ces moyens de communication alternative et améliorée (CAA) auprès de personnes âgées et notamment leur intérêt pour briser l'isolement.

Objectifs:

- Identifier les moyens de communication alternative et améliorée (CAA) intéressants à mettre en œuvre auprès de personnes âgées en fonction des objectifs
- Argumenter de l'intérêt de déployer la CAA dans des structures d'accueil et à domicile

CONTENU

- Les difficultés de communication chez les personnes âgées
- CAA au service de la relation,
- CAA pour maintenir les capacités : mémoire, attention, planification
- CAA au quotidien (activités)
- CAA pour les soins du quotidien
- Gérer les projets d'accessibilité de la communication au sein d'un établissement

METHODE

Identification des besoins de formation.

Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.

Alternance apports théoriques et pratiques, expériences vécues, supports vidéos.

Ateliers pédagogiques, mises en situation pratiques, analyse de situations.

Échanges et réflexions.

INFORMATIONS PRATIQUES

Public

Tout professionnel ou famille accompagnant des personnes âgées présentant des difficultés de communication.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre de l'établissement, participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

Pré-requis

Avoir suivi le module de niveau 1 " Initiation " ou un module de formation aux bases de la CAA (2 jours minimum)

Intra-établissement

Durée : 7 heures

Coût : 1680 euros €/jour. S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices et formateurs.

Intervenant.e.s : Formatrice ou formateur en Communication Alternative et Améliorée

Évaluation Évaluation des acquis tout au long de la formation. À l'issue de la formation, l'intervenant.e évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire.